



CCR

Centre Communautaire de Référence
pour le dépistage des cancers

CONTACT

Centre Communautaire de Référence pour le dépistage des cancers asbl

Rue André Dumont, 5 (Axis Parc)
B - 1435 Mont-Saint-Guibert
Tel : +32 (0) 10 23 82 72
Fax : +32 (0) 10 45 67 95
E-mail : colorectal@ccref.org
Web : www.ccref.org - www.cancerintestin.be

PARTENAIRES

- La Fondation Contre le Cancer
- La Fondation Registre du Cancer
- Les Mutualités
- Les Services Universitaires de Médecine Générale
- La Société Scientifique de Médecine Générale
- La Société Royale Belge de Gastro-Entérologie
- Le Groupe Belge d'Oncologie Digestive
- La Société Belge d'Endoscopie Digestive



AViQ

Agence pour une Vie de Qualité
Familles Santé Handicap

Editeur responsable : CCR asbl - Rue André Dumont, 5 à 1435 Mont-Saint-Guibert - Ed. Octobre 2016



CCR

Programme de dépistage
du cancer colorectal

Votre médecin
vous propose de
réaliser une coloscopie



www.cancerintestin.be

www.ccref.org

Votre médecin vous propose de réaliser une coloscopie

Pourquoi une coloscopie ?

La coloscopie permet :

- ✓ d'inspecter l'ensemble de la paroi interne des intestins ;
- ✓ d'enlever d'éventuelles lésions bénignes (polypes) ou lésions précancéreuses pour éviter qu'elles n'évoluent vers un cancer.

La coloscopie est recommandée soit :

- ✓ pour rechercher la cause de la présence de sang dans les selles ou l'origine de problèmes intestinaux ;
- ✓ pour suivre les personnes qui présentent un risque plus élevé de cancer colorectal en raison d'antécédents personnels ou familiaux.

La coloscopie est réalisée par un(e) gastro-entérologue

Comme votre médecin généraliste, le gastro-entérologue participe au Programme de dépistage du cancer de l'intestin.

Lors de la consultation, il vous posera quelques questions pour connaître vos antécédents personnels ou familiaux, les éventuels traitements que vous suivez, ... Le gastro-entérologue vous précisera l'intérêt et les inconvénients de cet examen.

Cet examen n'est pas gratuit mais votre mutualité le remboursera en partie.

N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugez utiles : combien de temps dure l'examen, combien cela coûte, ...

Comment se passe la coloscopie ?

A l'aide d'un endoscope (tube fin muni d'une fibre optique) introduit par l'anus, le gastro-entérologue va explorer la paroi interne des intestins.

Ce n'est pas un examen douloureux même s'il n'est pas très agréable. Cet examen se déroule le plus souvent sous une légère anesthésie.

Une bonne préparation des intestins est indispensable pour permettre un examen de qualité.

Quels peuvent être les résultats de la coloscopie ?

Dans la plupart des cas, la coloscopie est normale.

S'il y a un problème, la coloscopie permet au gastro-entérologue de voir où il se situe ; s'il s'agit d'un polype, il sera enlevé lors de la coloscopie.

Dans une minorité des cas, la coloscopie révèle la présence d'un cancer ; un traitement spécifique est alors mis en place.

Le suivi, concrètement :

Le gastro-entérologue informera votre médecin généraliste des résultats. Il transmettra également les résultats au Centre Communautaire de Référence pour le dépistage des cancers.

Si tout est normal, vous serez réinvité(e) à participer au dépistage 5 ans plus tard.

Dans le cas contraire, le gastro-entérologue vous proposera un suivi régulier et/ou un traitement, en concertation avec votre médecin généraliste.